

Montpellier, le 17 mars 2020

Cher·ère collègue, Cher·ère bénéficiaire,

Suite aux nouvelles mesures de lutte contre la propagation du coronavirus prises par le gouvernement, plus que jamais notre priorité est la protection des agents des IEG et de leurs proches.

Une réunion extraordinaire du Bureau du conseil d'administration s'est tenue hier. Les décisions suivantes ont été validées.

Ces choix s'appuient sur la responsabilité des organismes de garantir la sécurité des bénéficiaires et des acteurs des Activités Sociales, élu.es et salarié.es.

Cela tient également compte de l'impact de ces mesures dans la construction opérationnelle en amont de ces évènements.

C'est pourquoi, il a été décidé de l'annulation ou du report de toutes les activités collectives organisées par la CMCAS et la CCAS jusqu'à la fin du mois de juin. Vous serez informés très prochainement des modalités de remboursement pour l'ensemble de ces activités et séjours.

En conséquence :

- l'ensemble des colos prévues pendant les vacances de printemps sont annulées,
- le Festival d'Energies, prévu les 30 et 31 mai à Soulac, est reporté,
- le Festival Visions Sociales, qui devait avoir lieu du 16 au 23 mai à La Napoule, est annulé,
- l'engagement des Activités Sociales au Printemps de Bourges est annulé,
- fermeture des permanences et Antennes sur l'ensemble de notre territoire,
- permanences extérieures et les actions de prévention CAMIEG sont annulées jusqu'à nouvel ordre,
- fermeture des Centres de Loisirs, La Lauze, La Barthe, Mas Verdier et La Peyrade, Pont Saint Esprit ainsi que les accueils en centre de loisirs CER Cheminot,
- Fermeture de tous les villages vacances CCAS ainsi que ceux de nos partenaires.
- Annulation de toutes les activités CMCAS et séjours jusqu'à nouvel ordre y compris le Week-End éveil colo.

Nous allons concentrer nos moyens humains en direction des populations les plus fragiles, à savoir les aîné.es, mais aussi les familles en situation de précarité, en particulier avec l'appui des réseaux solidaires.

Les Activités Sociales, appuyées des élu.es de la CMCAS et des salarié.es, se tiendront à vos côtés pour faire face à ces circonstances exceptionnelles.

Pour toute question, besoin, vous pouvez contacter nos équipes au 0810 170 700. Ce numéro d'astreinte fonctionne 24/24 et 7 jours sur 7, en cas de nécessité.

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'évolution de la situation par tout moyen à notre disposition : infolettres, site internet, page Facebook de la CMCAS.

Prenez bien soin de vous et de vos proches en respectant toutes les consignes de sécurité de base.

Portez-vous bien.

Le Président de la CMCAS Languedoc

A blue ink signature of Patrick Coulet.

**Patrick Coulet**